

Sources et méthodes

L'enquête « Aéronautique - Espace » auprès des établissements sous-traitants, fournisseurs et prestataires de services du secteur aéronautique et spatial implantés en Aquitaine et en Midi-Pyrénées

L'enquête annuelle « Aéronautique-Espace » en Aquitaine et Midi-Pyrénées a pour objectif de mieux connaître le tissu régional des établissements liés aux donneurs d'ordres de la construction aéronautique et spatiale et de mieux suivre la conjoncture économique liée à cette activité dans les deux régions.

Présentation de l'enquête « Aéronautique-Espace »

L'enquête « Aéronautique-Espace » est menée chaque année par les directions régionales de l'Insee en Aquitaine et Midi-Pyrénées auprès des établissements sous-traitants, fournisseurs et prestataires de services du secteur aéronautique et spatial implantés sur le territoire des deux régions. Elle est réalisée en partenariat avec Aerospace Valley, pôle de compétitivité « Aéronautique, Espace et Systèmes Embarqués » à vocation mondiale, et à la demande des principaux acteurs institutionnels des deux régions. Ceux-ci souhaitent avoir une meilleure connaissance du secteur afin de mener les actions politiques et économiques les plus efficaces possibles.

Les principaux objectifs de l'enquête sont donc la connaissance fine du tissu régional des établissements liés aux donneurs d'ordres de la construction aéronautique et spatiale et le suivi de la conjoncture économique régionale, et en particulier de l'emploi, liée à cette activité.

Les thèmes abordés par le questionnaire de l'enquête sont : l'évolution des chiffres d'affaires (CA) et des effectifs salariés, la dépendance et la diversification des établissements (via la part du CA liée aux commandes des différents secteurs), le type et le mode de relations avec les donneurs d'ordres, la provenance géographique des commandes, les travaux pour le secteur militaire, la sous-traitance en chaîne, les tendances de l'activité en cours et les perspectives pour la fin d'année, le recours aux NTIC, les points-clés pour le développement économiques des établissements, le travail en réseau et en partenariat.

La méthodologie de l'enquête

Le champ de l'enquête « Aéronautique-Espace »

L'enquête s'adresse à tous les établissements de Midi-Pyrénées et d'Aquitaine ayant réalisé un chiffre d'affaires avec un grand donneur d'ordres du secteur aéronautique et spatial au cours de la période couvrant les deux années qui précèdent l'enquête. La consultation périodique des principaux donneurs d'ordres permet d'actualiser la liste de ces établissements. L'enquête s'adresse aux sous-traitants, fournisseurs et prestataires de services et non aux constructeurs finaux (non compris également les fabricants de moteurs). Sont aussi exclus du champ de l'enquête les centres d'essais aquitains relevant de la Direction générale de l'armement (DGA) et le Centre d'études scientifiques et techniques d'Aquitaine (Cesta), de même que les établissements dont l'activité principale est très éloignée du processus de production comme le commerce de détail ou l'hôtellerie-restauration.

La collecte de l'enquête « Aéronautique-Espace »

La collecte de l'enquête s'effectue par voie postale, de mars à mai. Les établissements non-répondants font l'objet de deux relances postales et d'une relance téléphonique ciblée sur les unités les plus importantes. En fin d'enquête, un questionnaire simplifié est adressé aux non-répondants de moins de 50 salariés afin de valider leur appartenance au champ de l'enquête.

Les traitements statistiques

La non-réponse totale à l'enquête est corrigée depuis 2007 par repondération au sein de groupes de réponse homogène (GRH) puis par calage sur le nombre d'établissements par secteur d'activité, taille en effectif salarié et département connu au lancement de l'enquête. Depuis 2011, la non-réponse partielle est également corrigée, en utilisant des règles déterministes, des relations économétriques existant entre les variables du questionnaire ou par imputation aléatoire.